

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-20-0659 du 28/04/2020**

Arrêté du 28/04/2020

ARRETE PORTANT REINTEGRATION ET RADIATION DES CADRES DE LA DIRECTION GENERALE  
DES FINANCES PUBLIQUES D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,  
CLASSE NORMALE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte réintégration et radiation des cadres de la direction générale des Finances publiques d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale.

Date d'application : 01/05/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET RADIATION DES CADRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET RADIATION DES CADRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Action  
et des Comptes Publics

**ARRÊTÉ**

portant réintégration et radiation des cadres de la Direction Générale des Finances Publiques  
d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques, classe normale

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié relatif au statut particulier de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 28 avril 2020 du ministre de l'action et des comptes publics portant intégration dans le corps des inspecteurs régionaux des douanes et droits indirects de Madame Christine DAVIN, inspectrice divisionnaire des finances publiques, classe normale ;
- Sur la demande de l'intéressée ;

**ARRÊTE :**

**Article premier :** Madame Christine DAVIN, matricule DGFIP n° 893130, inspectrice divisionnaire des finances publiques, classe normale, est réintégrée dans son corps d'origine et radiée des cadres de la Direction Générale des Finances Publiques, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020, date de son intégration dans le corps des inspecteurs régionaux des douanes et droits indirects.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 28 AVRIL 2020  
POUR LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE  
CHEF DU BUREAU RH1B

FLORENCE PLOYART